



Asnières-sur-Vègre

petite cité de caractère

Bulletin municipal

.....N° 71 – Décembre 2019.....

Sommaire

AU CONSEIL MUNICIPAL
pages 2 et 3

INFOS PRATIQUES
pages 4 à 6

A ASNIÈRES
pages 7 à 9

ASNIERES EN PHOTOS
pages 10 et 11

VIE DES ASSOCIATIONS
pages 12 à 19

QUELQUES DATES
page 20

Publication :

Mairie d'Asnières-sur-Vègre

2, rue du Lavoir

72430 ASNIÈRES-SUR-VÈGRE

mairie.asnieressurvegre@wanadoo.fr

Directeur de publication :

Jean-Pierre BOURRELY (Maire)

Commission du Bulletin :

Raymonde MONCEAUX, Pierre

STERNBERGER, Béatrice BOURGAIN,

Frédéric DUMONT, Christelle DAVID

Site communal :

<http://www.asnieres-sur-vegre.fr>

EDITORIAL

Depuis bientôt six ans ce bulletin municipal vous informe des actualités de la commune et des actions entreprises par nos associations. Depuis six ans ce bulletin a pris des couleurs.

Pendant ces six années nous avons rétabli l'équilibre des finances communales en appliquant un régime d'économies dans notre gestion et une réserve dans nos investissements. Les résultats à ce titre sont très éloquentes puisque, au 1^{er} janvier 2020, nous n'aurons plus aucun emprunt. Un endettement à zéro c'est assez rare pour une commune qui n'a que peu de moyens.

Ces efforts nous ont permis de lancer le projet de rénovation de la place Duguesclin, qui, grâce aux subventions obtenues et à notre auto financement sera financé intégralement sans emprunt.

Nous avons lancé le dossier de rénovation des peintures de l'église. Les études en cours détermineront l'enveloppe nécessaire, et les financements qui nous seront offerts.

Pendant ces six années nous avons pu vivre des événements ordinaires mais aussi des événements exceptionnels dont tous les médias se sont faits largement l'écho.

L'inauguration de la salle de la marbrerie, l'ouverture du Manoir de la Cour, la création du café associatif, la création de village factory dans les locaux laissés libres par la fermeture de l'école étaient les premiers événements de ce mandat. Il y eu ensuite le salon national des CUMA, la sélection de notre village pour représenter la région dans l'émission de Stéphane Bern « le village préféré des français », mais aussi l'arrivée de la fibre pour laquelle notre commune figurait dans les premiers raccordés.

L'action de nos associations a permis de créer la visite théâtralisée du village et le festival de la perle de verre, de confirmer l'organisation de Pho'expo, d'Asnières sur toiles, des soirées de concerts et de divertissement. Signalons aussi la dernière association créée pour contribuer au fleurissement et à la décoration du village.

Enfin, deux dossiers importants pour la communauté de communes aboutiront dans les prochains mois : le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et le Plan Climat Energie Territorial.

J'aborderais tous ces thèmes lors de la cérémonie des vœux qui sera pour moi la dernière de ma vie politique, puisque, vous le savez, je ne serais pas candidat aux prochaines élections municipales. Je voudrais ici remercier les adjoints et les conseillers municipaux qui se sont dévoués, avec moi, pendant ce mandat pour notre village et tous ses habitants.

Je souhaite pour notre commune une nouvelle équipe, dynamique et compétente.

Je souhaite, pour vous, vos familles, et tous vos proches, une bonne et heureuse année 2020.

Jean-Pierre BOURRELY

AU CONSEIL MUNICIPAL

ACHAT PODIUM SALLE MARBRERIE : Suite à la demande de quelques associations Asniéroises, il a été demandé un devis pour l'installation d'un podium à la salle de la Marbrerie. La commission consultative « Vie associative et festivités » s'est réunie afin d'étudier ce projet d'acquisition. Les associations les plus concernées : Association Patrimoine d'Asnières, Comité des Fêtes et La Javasnières ont donné leur plein accord sur cette acquisition. Le devis présenté par la société « Ekip Collectivités » s'élève à 4 379,09 euros TTC.

ACQUISITION D'UN DEFIBRILLATEUR : Le conseil municipal est informé que le décret n°2018-1186 du 19 décembre 2018 prévoit l'obligation progressive faite aux établissements recevant du public de s'équiper d'un défibrillateur automatisé externe. Monsieur Le Maire a proposé au conseil municipal de prévoir cet équipement sur le budget 2020. Des devis ont déjà été demandés et le prix varie autour de 2 000 euros. Madame MONCEAUX a proposé de réfléchir à une commande groupée au niveau des communes de la Communauté de Communes de Sablé.

PROJETS BUDGET 2020 : Monsieur Le Maire a informé le conseil municipal qu'il convient de réfléchir dès à présent sur les projets à inscrire au budget 2020. Il a précisé toutefois qu'étant donné la proximité des élections municipales, il ne sera pas porté de nouveaux projets importants.

L'inventaire de l'état des chemins et des rues a été réalisé par Madame MONCEAUX et Monsieur le Maire en donne lecture. Cet inventaire a été transmis à la Communauté de Communes de Sablé pour inscription aux prévisions budgétaires 2020. Les projets d'investissements proposés au conseil municipal seront essentiellement l'acquisition d'un défibrillateur, jeux à installer sur l'aire de pique-nique, remplacement de toutes ou certaines menuiseries de la mairie.

Plantations salle de la Marbrerie : Monsieur Le Maire a informé le conseil municipal qu'un devis a été demandé à l'entreprise Gennetay pour la fourniture de plants pour cacher le soubassement de la Salle de la Marbrerie. Ce devis d'un montant de 230 euros comprend des arbustes avec feuillage persistants

Illuminations : Une nouvelle guirlande sera installée sur l'église pour remplacer l'ancienne qui ne fonctionne plus

COMMUNAUTE DE COMMUNES

Trois réunions du conseil se sont déroulées pendant ce semestre :

24 juin 2019

Le conseil a décidé de confirmer les modalités de représentation des communes au sein du conseil communautaire. Au total le nombre de 44 conseillers est confirmé, avec un seul représentant pour notre commune qui sera le maire.

Le conseil a entériné les conditions du fonctionnement du nouveau service de restauration collective, créé au sein de la communauté de communes en remplacement du service exercé par le syndicat mixte de restauration, dissout au 31 décembre 2018.

Le conseil a aussi entériné les conditions de reversement aux communes de la taxe d'aménagement collectée par la communauté de communes en lieu et place des communes.

Le mode de fonctionnement du service commun passeports et cartes d'identité a été modifié, en particulier pour prendre en compte le rôle attribué aux personnels des « petites » communes.

26 septembre 2019

Pôle culturel : approbation de l'avant-projet définitif pour la partie de la rue saint Denis qui prévoit un accueil commun de 454 m², des locaux pour le conservatoire pour 565 m², la médiathèque pour 1108 m², des espaces techniques pour 276 m², et des locaux à destination de l'association l'entracte de 331 m². Au total la surface globale utile sera de 2 734 m². Le montant total des travaux pour cette partie est prévu pour 5 179 770 € hors taxes, et des subventions seront sollicitées auprès de l'état, de la région, et du département.

La deuxième partie du projet concerne le pôle arts vivants qui sera créé dans le quartier de Montreux. Au total cette partie du projet comporte 2 511 m² avec un accueil et des halles communes pour 639 m², des espaces techniques et fonctions mutualisées pour 717 m², des locaux pour le conservatoire pour 939 m², l'association Maine Sciences pour 156 m² et pour l'association Malicot pour 60 m². Le montant

total des travaux pour cette partie est prévu pour 2 037 400 € hors taxes, et des subventions seront sollicitées auprès de l'état, de l'Europe au travers des fonds Leader, de la région, et du département.

14 novembre 2019

Transfert de la compétence assainissement à la communauté de communes

Après avis demandé à toutes les communes, le conseil de la communauté de communes a approuvé le transfert de la compétence au 1^{er} janvier 2020. Les budgets correspondants des communes seront soldés au 31 décembre 2019 et les comptes seront transférés à la même date. Pour notre commune, le contrat d'affermage sera automatiquement transféré, et donc géré par les services compétents de la communauté de communes.

Transfert de la compétence eau à la communauté de communes

Au 1^{er} janvier 2020 cette compétence sera également transférée. Elle est exercée pour notre zone par le Syndicat Intercommunal d'Approvisionnement en Eau Potable. C'est la communauté de communes qui devient membre de ce syndicat. Le conseil de la communauté de communes a décidé de nommer ses représentants au sein de ce syndicat en confirmant tous les membres actuels désignés par les communes.

La communauté de communes a publié ses propositions pour les travaux d'entretien des rues en 2020

Pour notre commune

La rue des tisserands sera refaite complètement

Les rues suivantes bénéficieront d'une réfection de la couche de roulement :

clos du verger

la picarde

chemin de trompe souris

chemin de Guerreau

soit au total plus de 6000 m²

FLEURISSEMENT

Le jury composé de Mme Valérie Drouin d'Avoise, Mme Michèle Fable de Fontenay sur Vègre et de Mme Marie-Claire Lorre de Poillé sur Vègre, est passé le 2 juillet 2019.

Le classement a été effectué selon les critères habituel :

1°) maisons ou seuls les murs et les fenêtres peuvent être fleuris

2°) maisons avec jardin visible de la rue

3°) maisons isolées visibles de la voie publique

La remise des prix aura lieu lors de la cérémonie des vœux le 12 janvier 2020 à la salle de la Marbrerie

Le 26 novembre 2019 à Moncé en Belin a eu lieu la cérémonie de remise des prix du Concours Départemental de Paysages de nos Villes et Villages fleuris nous avons obtenus deux prix d'encouragements du jury pour la Mairie et le Lavoir.



ELECTIONS MUNICIPALES 2020



Les prochaines élections municipales se dérouleront le dimanche 15 mars 2020 pour le premier tour, et le dimanche 22 mars 2020 pour le second tour.

Qui peut être électeur ?

Deux conditions cumulatives doivent être remplies pour demander une inscription sur les listes électorales :

Avoir le droit de vote, ce qui implique de :

Posséder la nationalité française (« L'inscription sur les listes électorales complémentaires » pour les ressortissants d'un pays de l'Union européenne autre que la France),

Etre majeur (18 ans) au plus tard la veille du scrutin ou, en cas de second tour, la veille du second tour. Ainsi, les jeunes qui atteignent la majorité au plus tard la veille du second tour du scrutin pourront voter à ce second tour uniquement.

Jouer de ses droits civils et politiques.

Avoir une attache avec la commune au titre de son domicile principal, de sa qualité de contribuable ou de sa qualité de gérant de société.

Quand s'inscrire ?

Les demandes d'inscriptions sur les listes électorales peuvent être déposées toute l'année auprès de la mairie.

A partir du 1er janvier 2020, il sera possible de s'inscrire jusqu'au 6e vendredi précédant le jour du scrutin, soit le vendredi 7 février 2020.

DECHETS VERTS

Début juillet 2016 un dépôt de déchets verts a été mis en place chemin de Longlebrun le long du verger conservatoire. Le tri a été dans l'ensemble bien respecté.

Nous vous demandons donc de continuer à bien séparer les déchets de la taille et ceux de la tonte et du désherbage.

Petit rappel cet espace est réservé aux déchets taillés sur la commune.



PLUIH (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal & Habitat)

Comme annoncé par affichage et sur les réseaux internet d'Asnières, le 7 Novembre 2019 se tenait à Sablé sur Sarthe une importante réunion publique relative au PLUIH



(Crédit photographique Pierre Sternberger)

Le PLUIH est un document d'urbanisme réglementaire qui définit l'usage du sol à la parcelle. A terme, il viendra se substituer aux documents d'urbanisme des communes pour une démarche globale sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes de Sablé-sur-Sarthe.

Le dossier PLUIH d'Asnières-sur-Vègre est consultable en Mairie et le Dossier de présentation projeté en réunion publique est lisible sur le blog d'Asnières à l'adresse suivante : <http://asnieresautrement.viabloga.com/news/la-reunion-publique-du-pluih>

Fibre



Sarthe Numérique quelques extraits du débat d'orientation budgétaire 2020
Au niveau du département de la Sarthe, 50 000 prises sont aujourd'hui déployées et les résultats de la commercialisation sont supérieurs aux prévisions.

Le mardi 30 avril 2019, Orange a annoncé officiellement sa venue sur le réseau de Sarthe Numérique. On peut cependant regretter que l'ouverture, par l'opérateur historique, des services sur l'ensemble du réseau ne soit pas plus rapide

Le 1er juillet 2019, Sarthe Numérique et Sartel ont engagé, conformément aux engagements pris, les démarches pour permettre le raccordement à la demande des sites isolés dont la desserte en fibre optique n'avait pas été réalisée dans le cadre du déploiement initial. Vu le délai de six mois prévu pour la réalisation des premiers raccordements, cette action aura peu d'impact en 2019, c'est cependant un axe stratégique pour 2020 pour le respect des engagements pris.

Le site «lafibrearrivechezvous.fr» a été présenté aux élus puis mis en ligne pour permettre à tous les sarthois d'être informés sur le déploiement du réseau et de tester leur éligibilité. Ce site s'est révélé comme un outil d'information et de communication apprécié des élus et des sarthois.

Jeudi 12 septembre 2019, l'opérateur Free a annoncé officiellement sa venue sur le réseau de Sarthe Numérique. Les travaux préparatoires faits par l'opérateur ont permis d'ouvrir les services de Free sur la quasi-totalité du réseau de Sarthe Numérique dès la fin septembre.

Pour Asnières, ces engagements du département au travers de Sarthe Numérique permettront aux 6 foyers asniérois qui n'ont pas encore la possibilité d'être reliés à la fibre de faire leur demande sur le site, et d'être raccordés dans le courant de 2020. Notre commune sera alors 100 % raccordée.

Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

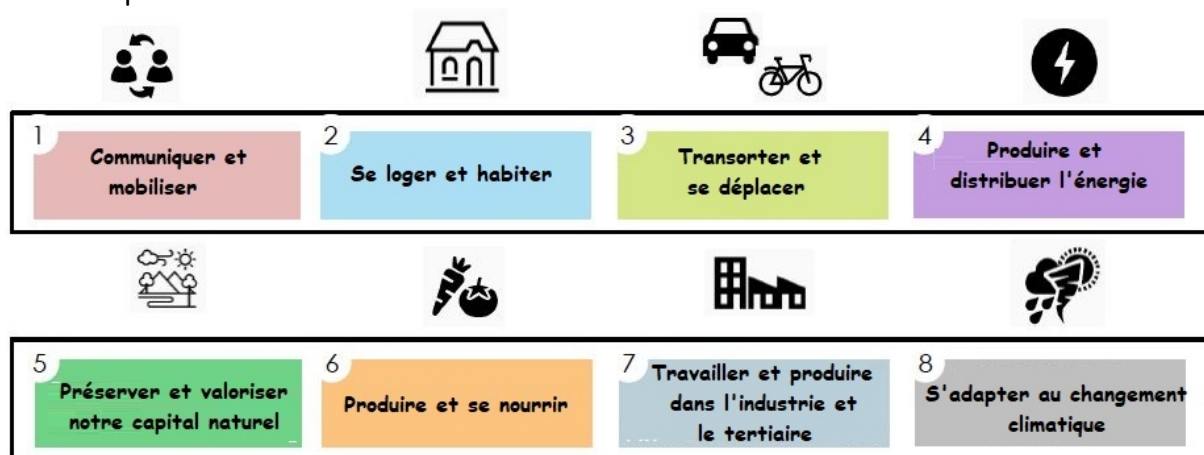


Le PCAET est le document de référence Climat-Air-Energie pour l'ensemble des parties prenantes des territoires Pays Vallée de la Sarthe et Communauté de Communes de Sablé-sur-Sarthe. Son élaboration nécessite un plan d'actions dans différents domaines.

Un diagnostic doit être réalisé sur le territoire, il porte sur :

- Les émissions territoriales de gaz à effet de serre et polluants de l'air
- Les consommations énergétiques du territoire
- Les réseaux de distribution d'énergie
- Les énergies renouvelables sur le territoire
- La vulnérabilité du territoire aux effets du Changement climatique

Identification du plan d'actions retenu :



Ces huit chapitres du plan d'action doivent être en adéquation avec le PLUIH en cours d'élaboration sur notre Communauté de Communes.

Représentation des Communes au Conseil Communautaire.



Dans la perspective du prochain mandat municipal et communautaire, la Communauté de communes a adopté un accord local, lors de la séance du conseil communautaire du 24 juin 2019 dernier. La répartition qui prévalait jusqu'à maintenant avait été approuvée par le Conseil Communautaire, lors de sa séance du 9 janvier 2017. Le nouvel accord voté par la Communauté de communes propose de reconduire le nombre de sièges à 44, comme c'est le cas actuellement.

Cela se traduit par un représentant, le Maire, pour Asnières-sur-Vègre siégeant en Conseil Communautaire.



Groupement Communal de Défense contre les Organismes Nuisibles d'Asnières-sur-Vègre

Piégeage de ragondins (Message aux riverains de la Vègre)



Les ragondins continuent de proliférer en Vallée de la Vègre. Il est rappelé aux riverains qu'un piégeage s'impose. Pour ce faire, le GCDON d'Asnières a commandé 15 nouvelles cages qu'il vous est possible de vous procurer en vous adressant en Mairie.

Une déclaration de piégeage sera établie, conformément au règlement en vigueur.

Une fois le ragondin piégé, sur simple demande de votre part, le piégeur agréé du GCDON passera le récupérer.



Les politiques territoriales en faveur des PCC

Le **CONSEIL DEPARTEMENTAL de LA SARTHE** apporte un soutien aux Petites Cités de Caractère. Cette aide de 20% en faveur des collectivités publiques, Patrimoine mobilier, s'est traduite pour Asnières-sur-Vègre de la façon suivante :

PEINTURES MURALES DE L'EGLISE SAINT-HILAIRE

Etude sur la restauration des peintures murales.

-Montant des travaux : 13 950 €

-Subvention accordée : 2 790 €

Le **CONSEIL REGIONAL DES PAYS DE LA LOIRE** aide les Petites Cités de Caractère et Asnières-sur-Vègre reçoit une subvention régionale :

PLACE DU GUESCLIN

33 052 € pour l'aménagement de la Place du Guesclin.

SAISON 2019



La quatrième année d'ouverture du Manoir de la Cour vient de s'achever : c'est le moment de dresser un petit bilan et de se projeter vers 2020. Malgré quelques difficultés d'ordre climatique (canicule, intempéries) qui ont impacté certains événements, l'année 2019 s'inscrit dans la lignée de l'excellente année 2018.

L'accueil de groupes, adultes et scolaires, les événements qui ponctuent la saison culturelle, comme les Rendez-vous du Moyen Âge, se développent. Désormais bien inscrits dans le paysage local, ces derniers accueillent chaque année un public croissant, venu découvrir de façon interactive et distrayante une facette du Moyen Âge.

Solidement documentés, les intervenants des compagnies ont fait découvrir au public présent l'univers de la cuisine médiévale, de la chevalerie, des moines copistes, du monde paysan ou bien sûr les techniques de guerre lors du campement au Manoir qui connut cet été un beau succès. Les Rendez-vous du Moyen Âge seront bien sûr de retour en 2020 avec « crimes & justice », le thème de l'été, ou un nouveau grand campement militaire les 23 & 24 mai.



Dès l'ouverture les 11 & 12 avril, un grand week-end festif ouvrira cette nouvelle saison. Après avoir animé le week-end « Le Moyen Âge à table » et organisé le banquet médiéval, les compagnies La Muse et Cuisine historique seront de retour avec musique, jeux et bien sûr cuisine médiévale !

Les 13 & 14 juin, ne ratez pas non plus les journées nationales de l'archéologie, organisées en partenariat avec l'association patrimoine d'Asnières. Conférences, reconstitution d'une fresque médiévale, visite spéciale fresques, bac archéologique... Une première édition au Manoir qui s'annonce passionnante.

Tout au long de la saison, la programmation sera riche et variée avec un Escape game, des pièces de théâtre, un Cluedo géant, un spectacle de feu, des marionnettes et bien sûr le Manoir de la Frousse, qui viendra conclure la saison fin octobre. D'ici la réouverture, le temps sera consacré aux petites réparations, aux améliorations et à l'évolution de la muséographie pour préparer au mieux cette cinquième saison.

Mael Leray

Manoir de la Cour / Asnières-sur-Vègre
Communauté de communes Sablé-sur-Sarthe



Tel.: 02 43 95 17 12

Mail : contact@lemanoirdelacour.fr

OFFICE DE TOURISME ANTENNE DE SABLÉ

Rue Léon Legludic

72300 Sablé-sur-Sarthe

Courriel info@valleedelasarthe.fr

Tél : 02 43 95 00 60

**L'OFFICE DE TOURISME DU PAYS VALLÉE DE LA SARTHE VOUS SUGGÈRE LES
HÉBERGEMENTS SUIVANTS SUR ASNIÈRES-SUR-VEGRE**

*** **

AU CŒUR DU VILLAGE

CHAMBRES D'HÔTES MANOIR DE LA BASSE-COUR - ★★★★★ M. Mme DEWSNAP

Le Manoir de la Basse-Cour se situe au cœur de la Petite Cité de Caractère d'Asnières sur Vègre

LES 3 GÎTES DE LA BASSE-COUR ★★★★★ « Wisteria », « Paulanosa », « Orchard »

Gîtes <> - situés au cœur de la Petite Cité de Caractère d'Asnières sur Vègre

2 rue du Château, 72430 ASNIÈRES-SUR-VEGRE, Tel : 02 43 92 06 34, Courriel : info@la-bassecour.com

GÎTE LA MAISON DE MAMIE ★★★★★ - Mme HERSEMEULE

Petite maison au cœur du village

2 Place de l'Église, 72430 ASNIÈRES-SUR-VEGRE

*** **

DANS UN RAYON DE 500 À 1000M AUX ALENTOURS DU VILLAGE

GÎTE LA TANNERIE DE BRIGITE BOURRELY ★★★★★

La Tannerie, 72430 ASNIÈRES-SUR-VEGRE, Tel : 02 43 92 60 83, Courriel :

latanneriedebrigitte@gmail.com

GÎTE LES VAUX ★★★★★ - Mme MAUGET

Maison paysanne du XIXe rénovée avec poutres apparentes, située à proximité de la maison des propriétaires et de la rivière Vègre.

72430 ASNIÈRES-SUR-VEGRE

GÎTE MANOIR DES CLAIES ★★ - M. ANNERON

Petit gîte situé dans la propriété d'une demeure seigneuriale du XVe, au bord de la rivière La Vègre Les Claies, 72430

ASNIÈRES-SUR-VEGRE, Courriel : anneronjean@yahoo.fr

GÎTE LE BOIS ALLAIN ★★

Le Bois, 72430 ASNIÈRES-SUR-VEGRE

GÎTE DE LA TUFFIERE - M. BERDIN (En cours de labellisation)

Un hébergement à 2 pas du village médiéval d'Asnières sur Vègre

72430 ASNIÈRES-SUR-VEGRE

Pour plus de renseignements, consulter le site de l'Office de Tourisme

<http://www.vallee-de-la-sarthe.com>

Ça s'est passé (entre autres) depuis fin Mai 2019



Le 26 Mai, Nous votons pour les élections Européennes. **Le 31 Mai**, Asnières-sur-Toiles reçoit Roger Blaquière, Peintre, comme invité d'honneur.



Le 6 Juin, Phot'Expo, l'A2P72 récompense les lauréats photographes. **Le 30 Juin**, L'Association Patrimoine d'Asnières organise la première visite théâtralisée.



Quand vautour et fourmi rejoignent leurs compères du Bestiaire de la Vègre (Cédric Doret Créateur)



Images de Françoise Heiblé (A2P72)

Le 20 Juillet, Asnières célèbre la Fête Nationale avec foule des grands jours Place du Guesclin. **Le 30 Juillet**, le bestiaire de l'ABV (Association Bestiaire de la Vègre) s'agrandit.



Le 13 Août, le dossier de sauvegarde des peintures murales de l'église Saint-Hilaire est lancé. **Le 25 Août**, Le Vide Grenier Bric à brac du Comité des Fêtes rencontre un tel succès qu'il déborde dans le pré communal.



Le 26 Août, Pizza Party en bordure de Vègre Place du Guesclin. **Le 14 Septembre**, la Troupe des Vilains de Parcé joue « Roméo et ses Juliettes » dans la cour du Manoir.

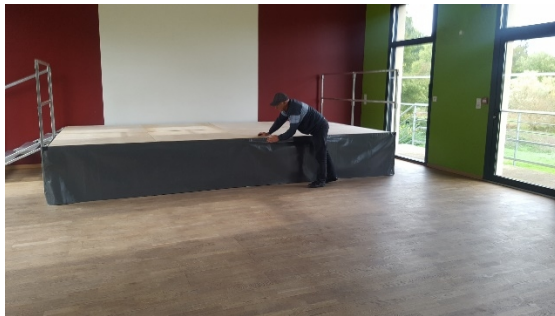
Ça s'est passé (entre autres) depuis fin Mai 2019



Le 20 Septembre, Hervé Delaune donne une conférence sur les campagnes de découverte des peintures murales par Madeleine Pré. et, Village Factory fait son « Ciné Doc ».



Le 5 Octobre, le Relais St Hilaire du Cercle du Vieux Pont rouvre pour la 6^è saison. **Le 15 Octobre**, Responsables d'Associations et bénévoles montent la scène de la Salle de la Marbrerie



Le 19 Octobre, Le repas dansant du Comité des Fêtes est un succès et Nadège étrenne la scène.



Le 11 Novembre, Commémoration au Monument aux Morts et Repas des anciens offert par la commune



Le 15 Décembre, Arrivée du Père Noël

(Crédit photographique : Pierre Sternberger, Raymonde Monceaux, Michel Lhéruault, Françoise Heiblé, Association Patrimoine d'Asnières)

LA JAVASNIERES

Notre soirée Cabaret du 16 Novembre dernier a été très réussie, avec en première partie le groupe Lili and Co et en seconde partie Asnières swing trio. Rendez-vous l'année prochaine avec un nouveau groupe.



La Javasnieres se porte bien avec de nouveaux adhérents en accordéon diatonique et guitare. C'est ainsi que nous nous retrouvons chaque mois pour apprendre et partager de nouveaux morceaux et apprendre à associer des pas de danse à la musique que nous jouons. L'ambiance y est très sympathique.

Outre l'Assemblée Générale et la Fête de la musique, nous allons maintenant nous pencher très sérieusement sur la préparation du week-end du 25 et 26 Avril 2020. Week-end où La Javasnieres fêtera ses 20 ans.

Plusieurs animations et expositions vous y attendrons tout le long de ce week-end. Nous vous espérons nombreux à venir nous rendre visite.

Pour tout renseignement, sur les cours et activités :

Chantal BLANCHET - Présidente :
06.67.85.32.75 - 02.43.77.43.54
et Henri VIENOT - Trésorier :
06.09.82.22.84 - 02.43.95.25.83

GENERATIONS MOUVEMENT - LES AINES RURAUX
ASSOCIATION ASNIEROISE



Le deuxième semestre a été riche en rencontres dans notre club et satisfaisant en nombre de participants.

Au mois de Juillet, nous étions reçus par nos amis d'Avoise pour un après-midi convivial autour de jeux de cartes avec un goûter amélioré.

En Août, nous les recevions à Asnières mais notre pique nique s'est tenu dans la salle du Pont Neuf. Le temps était très pluvieux. Nos amis du club de Malicorne ayant programmé leur sortie vélo avec pique nique à Asnières, nous nous sommes partagés les emplacements à l'abri : eux sous le préau et nous dans notre salle habituelle, car entre club nous nous connaissons tous. Ce fût un bon après midi de partage dans la bonne humeur comme d'habitude.

En Octobre, nous avons préparé notre repas annuel. L'entrée et le plat principal ont été préparé le par le Saint Philibert. Le reste du repas a été préparé par nos adhérents ainsi que le service, la vaisselle et le rangement, ceci dans une très bonne ambiance.

Je remercie Monsieur le Maire ainsi que Madame qui ont répondu présents à notre invitation et nous ont offert de magnifiques gâteaux qui ont accompagné notre verre de l'amitié en fin d'après midi.

Au mois de Décembre, nous avons partagé la bûche de Noël.

Les autres mois, nos après-midi jeux ont toujours du succès avec une bonne participation.

Programme du premier semestre 2020 :

Mardi 7 Janvier : Assemblée Générale - règlement de la cotisation et partage de la galette

Mardi 4 Février : Club

Mardi 3 Mars : Club et crêpes

Mardi 7 Avril : Club

Mardi 5 Mai : Club

Mardi 2 Juin : Club

Jeudi 9 Juillet : Club, nous sommes reçus à Avoise

Bonnes fêtes de fin d'année et bonne année à tous et surtout une bonne santé.

Pour le bureau, le Président,
Georges BRETON

EQUIPE PAROISSIALE



Pour Noël : la messe de la nuit aura lieu à Parcé sur Sarthe la mardi 24 Décembre à 18h30.

Un temps de confession sera prévu le Samedi 21 Décembre de 10h30 à 11h30 à Parcé.

En Janvier, Février et Mars, nous reprenons les temps de prières les 4èmes vendredi du mois à 17h30, soit les 24 Janvier, 28 Février et 27 Mars.

Le Vendredi Saint, 10 Avril, chemin de Croix à Asnières à 15h et Office de la Passion à Parcé à 20h00.

Les messes des Rameaux (5 Avril) et Pâques (12 Avril) seront à 10h30 à Parcé.

Sauf imprévu, les messes des Jeudis matin à 10h00 reprendront à Asnières les premiers jeudis de chaque mois à partir du mois de Mai, et jusqu'au mois d'Octobre, soit les 7 Mai, 4 Juin, 2 Juillet, 6 Août, 3 Septembre et 1^{er} Octobre.

Monique BERTHIOT

ASSOCIATION ABV

Vous connaissez certainement l'Association Bestiaire de la Vègre (ABV) à travers le héron, la cigogne et les autres animaux métalliques qui ont élu domicile à Asnières sur Vègre. ABV a fêté son premier anniversaire en Novembre dernier. Ce fût l'occasion de dresser le bilan de nos actions [et de l'investissement de nos bénévoles](#).

Durant sa première année, ABV a réussi à financer 12 sculptures de Cédric Doret. Les commandes passées à l'artiste de Fontenay-sur-Vègre étaient très précises. En effet, le Bestiaire est consacré aux Fables de Jean de la Fontaine pour la promotion du Patrimoine vivant et de la biodiversité.

Ces œuvres militantes sont construites entièrement avec des outils recyclés. D'autres artistes de la Vègre ont été sollicités pour participer à ce projet. Par exemple, l'atelier d'Art Verrikity s'est investi largement pour collaborer avec Cédric et parer de verre certaines pièces majeures de la collection. Stéphane Lelay travaille avec l'association à la réalisation d'une œuvre majeure qui viendra s'inscrire dans la collection.

Cette galerie d'art à ciel ouvert se construit au fur et à mesure grâce la collecte de dons et la vente d'objets écolos conçus pour changer nos petits gestes quotidiens. La galerie de Land Art s'élargit au-delà des rives de la Vègre grâce aux demandes des

villageois pour adopter, sur leur mur ou dans leur jardin visible de la rue, une de nos drôles de « Bestioles ».

Pour suivre l'évolution du Bestiaire, il suffit de se rendre sur le site internet en tapant : bit.ly/VEGRE ou de nous contacter par mail à l'adresse suivante : abv.72430@gmail.com

Rien de tout cela n'aurait été possible sans le travail exceptionnel de nos bénévoles qui réalisent des objets innovants avec des matières locales afin, qu'à notre petite échelle, nous pesions moins sur notre environnement :

Pour supprimer l'aluminium de nos frigos, l'association fabrique des wraps à la cire d'abeilles d'Asnières. Les tissus enduits de cire servent à recouvrir les plats ou à emballer pains et sandwichs ;

Pour limiter l'usage du coton qui finit dans nos rivières, ABV réalise des lingettes démaquillantes lavables et réutilisables à l'infini. Présentées dans de jolis paniers en tissu, elles sont l'élément indispensable de votre salle de bain ;

Pour mettre au pied du sapin de Noël, l'association a proposé des sacs à salade dont la toile enduite permet une conservation d'au moins 5 jours des légumes et limite notre usage du plastic.

D'autres produits sont en préparation sur 2020 afin de continuer à trouver des fonds pour compléter la galerie et décorer le village. Ainsi, pour Noël, l'association a offert à la municipalité une guirlande lumineuse de 100 mètres de led pour remplacer l'ancienne guirlande qui ne fonctionnait plus.

Dans le même temps, nous avons acheté 25 sapins lumineux en faveur de l'association Alpha Sablé et revendu ou prêté, ces sapins dans le village à tous ceux qui se sont simplement engagés à les allumer chaque jour dès la tombée de la nuit. Ces sapins sont réutilisables d'une année sur l'autre. L'an prochain nous continueront l'opération avec ceux qui nous en ferons la demande pour participer à cette opération asniéroise. Notre ambition est que, de Noël en Noël, toujours plus d'habitations s'éclairent d'un bout à l'autre du village.

Au printemps, trois nouvelles sculptures trouveront leur place dans le village et pour l'été une surprise sera aussi présentée sur la Place Du Guesclin.

[Arrivé a terme de cette année 2019, nous souhaitons profiter de cette tribune municipale pour remercier très sincèrement tous nos bénévoles de leur investissement sans relâche pour l'embellissement de notre village et pour leur souhaiter de très belles fêtes ainsi qu'à tous les Asniérois.](#)



Samedi 22 juin 2019 : Concours de pétanque

Pour la 3ème année, le concours de pétanque a été lancé à 14h sur le parking de la Marbrerie.

À 19h : Fête de la musique

Après la distribution des lots à toutes les joueuses et joueurs de pétanque, l'apéro a été offert.

Au menu, grand barbecue, steak Buffalo, frites et glace artisanale. La nuit s'est prolongée en musique avec La Javasnieres, Méli-Mélo et avec le feu de la Saint Jean.

Samedi 22 juillet 2019 : la Fête Nationale

En soirée, le Comité des Fêtes a organisé le repas sur la place Du Guesclin, près du Vieux Pont. Le feu d'artifice a été tiré sur la Vègre. Le bal populaire s'est poursuivi tard dans la nuit grâce à l'animation de Méli-Mélo.

Fête Nationale

Samedi 24 août 2019 : Remise des nouveaux tee-shirts

Après décision collective, la couleur du futur tee-shirt du Comité des Fêtes sera « vert anis ». Les sponsors Buisard Distribution et le Plombier de la Vègre ont remis les nouveaux maillots au « Staff ». Merci à Arnaud Burcez et Denis Moreau.



LE PLOMBIER DE LA VEGRE
Les Asnières - Mr Moreau Denis
plombierdelevgre@orange.fr
73430 ASNIÈRES sur Vègre
Tél : 02 43 55 13 88
Fax : 06 80 50 79 29

Dimanche 25 août 2019 : Vide-greniers

Pour la première année, le Comité des Fêtes a proposé deux buvettes : une près de l'église et la 2ème près des emplacements de la « prairie de la Marbrerie » pour permettre à tous de se rafraichir lors de cette chaude journée.

Samedi 19 octobre 2019 : Soirée Pot au feu

Le mois d'octobre approchant, les nappes de pique-nique ont été rangées. L'hiver arrivant, un « pot au feu » a été proposé par le Comité des Fêtes. Soirée dansante très réussie pour les 70 personnes présentes. Merci à Nadège pour l'accordéon et la musique.



Jeudi 31 octobre 2019 : Halloween

Pour la chasse aux bonbons dans les rues du village, une cinquantaine d'enfants se sont partagé le butin d'environ 45 kg ! Les membres du Comité ont servi le verre de l'amitié.



Dimanche 15 décembre 2019 : L'arrivée du père Noël

Le Père Noël viendra distribuer des bonbons aux enfants au Vieux Pont, et les colis aux anciens au Relais Saint Hilaire. Brioche et chocolat chaud offerts à tous. Joyeux Noël !



« Venez m'accueillir à 11h près du Vieux Pont »

Calendrier du 1er semestre 2020 :

- Samedi 18 janvier : AG du Comité des Fêtes, verre de l'amitié et galette des rois
- Samedi 14 mars : Soirée déguisée - Carnaval
- Samedi 20 juin : Concours de pétanque, fête de la Musique, feux de la St Jean et soirée barbecue

Les membres du Comité des Fêtes vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année et vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2020



les visites théâtralisées du parc de MOULINVIEUX ont été des beaux succès

La préparation en a été ardue mais rigoureuse : Les 26 acteurs et figurants se sont prêtés avec un plaisir partagé, au challenge du script reflétant les réalités historiques et d'un parcours



dans les larges espaces du parc et de ses futaies : choix des costumes, répétitions à la merci de la météo parfois caniculaire, échanges participatifs sur les positionnements et textes.....



Que d'expériences passionnantes et enrichissantes !

Les deux représentations furent exceptionnelles : des météos parfaites, un soin tout particulier des propriétaires pour la préparation du jardin, pelouses et allées, des acteurs au top et heureux, et un public nombreux qui a suivi sans faillir les acteurs dans les différents tableaux. Encore une fois félicitations aux acteurs, et merci à tous!!!!

Le MANOIR nous a accueilli en septembre : Hervé DELAUNE a présenté l'aboutissement du travail de recherche de l'équipe Patrimoine sur Madeleine PRÉ, cette conservatrice qui à partir de 1951 a mis au jour les peintures murales.

Ce document a également été intégré dans l'étude de madame FREY sur l'état des peintures et les travaux à réaliser sur l'église, travail nécessaire avant d'entreprendre, sur plusieurs années, la stabilisation et conservation des peintures murales. (livre en vente à l'association)

La saison s'est achevée en octobre par la prestation du groupe SANTOLEA, puis notre sortie annuelle, tout près à FLACÉ, SOULIGNÉ-FLACÉ et ARTHENAY.

Nous avons accueilli de nombreux groupes, autocaristes et groupe d'amateurs. En conséquence nous recherchons des personnes qui souhaiteraient être guide de notre village.

2019 a permis également de lancer La création de LA GALERIE DU TEMPLE :

Dans cette galerie d'art une vingtaine d'artistes, peintres, céramistes, plasticiennes textiles, sculpteurs ont exposé à la vente des œuvres variées à deux pas du MANOIR. Le challenge a été réussi avec la satisfaction des artistes et la vente d'œuvres. Il est donc fort probable que cette GALERIE D'ART s'ouvrira de nouveaux en 2020.

Et 2020 ?? Après l'assemblée générale qui sera le samedi 27 janvier, nous vous proposons :

En février le théâtre avec LES TRETAUX DE LA BLUTERIE, à la MARBRERIE les samedi 1er février (20 h30) et dimanche 2 février (14h) avec leur nouvelle comédie « un toit pour toi ». Réservation au 02.43.92.40.47 (sur répondeur)

Le dimanche 16 février nous accueillerons les CROQUEURS DE POMMES pour la bourse aux greffons

Bonnes fêtes de fin d'année et nos meilleurs vœux pour cette année 2020 !

THEATRE
 Organisé par l'association du patrimoine
 D'Asnières en partenariat avec
 « les Trétaux de la Bluterie »

**UN TOIT
 POUR TOI !**
 De Viviane Tardivel

Samedi
 01 Février
 20h30

Dimanche
 02 Février
 14h00

Salle des Fêtes d'Asnières
 Réservations au 02.43.92.40.47 ou
 asnieres.patrimoine@orange.fr (vente sur place si disponible)
 Tarif 7,00€ (gratuit jusqu'à 12 ans)

LES AVENTURES DE L'A2P72



REGARDS SUR LA FÉMINITÉ

Exposition photo et conférence de Jacques HIRN

Photographe portraitiste d'art

Proposée par L'A2P72, au Manoir de la Cour d'Asnières sur Vègre

du mercredi 9 au dimanche 13 octobre 2019

de 14h à 18h Manoir de la Cour, entrée gratuite

Conférence de Jacques HIRN, Dimanche 13 à 15 heures. Entrée 4€

EXPOSITION, CONFÉRENCE ET DÉMO JACQUES HIRN AU MANOIR DE LA COUR.

Bon ...pour faire un beau portrait....

C'est très simple...

Et moi c'est la troisième année

...c'est la deuxième année où nous sommes au Rétro Mobile de JUIGNÉ

ATELIER PHOTO ENFANTS AU MANOIR DE LA COUR

On rit bien au Manoir de la Cour...

PRISE DE VUE POUR LES SERVICES COMMUNAUTAIRES

Les trois paramètres de l'exposition...

STAGE PHOTO REFLEX AU CHÂTEAU DE DOBERT

...c'est aussi la deuxième année où nous participons la journée sécurité SALESKY

A SUIVRE...

**** Bonnes et joyeuses fêtes de fin d'année à tous ****



Le Relais St Hilaire a repris ses activités dès le 05 octobre pour 6 mois soit jusqu'à la fin mars 2020.

Les bénévoles continuent à animer le Relais St Hilaire, du lundi au vendredi de 15h à 18h et les samedi et dimanche de 9h30 à 12 h et de 15h à 18h.

Le week-end, la Boulangerie de Poillé fournit le Relais en pains et viennoiseries. Il est conseillé de passer commande la veille.

La saison 6 a bien commencé avec la soirée Halloween le 31/10...



... et celle du Beaujolais Nouveau le 22/11 qui ont réuni de nombreux participants.

Merci aux bénévoles pour leur travail.



Sans oublier le premier brunch du 03/11



Après l'assemblée générale du 16 septembre et la réunion du 18 octobre, le conseil d'administration a été renouvelé, et a nommé son bureau :

Président : Didier Rezé

Vice-Président : Jean-Pierre Bourrely

Secrétaire : Nelly Lherault

Trésorier : Monique Berthiot

Secrétaire Adjoint : Christelle David

Trésorier Adjoint : Sylvie Pierre

Pour vous permettre de suivre nos activités et y participer, voici le calendrier des prochaines dates du CVP :

- 31/12/2019 : St Sylvestre à minuit sur le Pont Du Guesclin puis au Relais.
- 12/01/2020 : Vœux du Maire donc pas de brunch
- 02/02/2020 : Brunch
- 16/02/2020 : Concours de soupes
- 21/02/2020 : Soirée crêpes & bouts rimés
- 01/03/2020 : Brunch
- 07/03/2020 : Vélo smoothie
- 13/03/2020 : Soirée Quiz
- 14/03/2020 : Démonstration de Scrabble
- 05/04/2020 : Rallye dans le bourg

Afin de participer aux soirées organisées par le CVP, vous pouvez rejoindre l'association et y adhérer tout au long de l'année.

Les membres, les bénévoles et le bureau souhaitent à l'ensemble des habitants d'Asnières de bonnes fêtes de fin d'année et une excellente année 2020.



Le tiers-lieu Vill@ge Factory s'engage sur le chemin de la résilience.

L'association Réseau Village Factory, basée dans l'ancienne école d'Asnières-sur-Vègre depuis 2015, poursuit l'animation de son tiers-lieu grâce à plusieurs communautés :

- l'espace de travail partagé (coworking via la fibre) qui vous accueille en horaires libres du mardi au jeudi, et sur demande par mail pour les lundis et vendredis ; chaque 3ème vendredi du mois après-midi «Rézothon» pour venir tester gratuitement le coworking et créer son réseau professionnel ;

- les formations (dessin, italien, outils numériques...) sont programmées sur l'agenda de notre site ; horaire supplémentaire pour le dessin le lundi soir.

- le Ciné-débat (anciennement appelé ciné-doc) propose ses séances de films documentaires suivi d'un débat, chaque 3ème vendredi du mois ;

- le Factory L@b (imprimante 3D) va être relancé à partir de janvier, les pièces pour la réparation sont arrivées. A suivre sur notre site internet.

- la Boîte à Lire est toujours à disposition dans l'ancienne cabine téléphonique pour ce qui est de l'échange des livres. Mais le lieu de dépôt des livres en gros est à faire directement dans les locaux de Vill@ge Factory (ou sous le préau si nous sommes absents) pour éviter de trop encombrer la cabine. Merci à tous les contributeurs qui viennent déposer leurs livres gratuitement.

- les ateliers Résilience (une fois par mois, démarrage le vendredi 20/12 de 18H30 à 19H30) : mise en place de réflexions et d'actions permettant d'envisager des solutions à notre échelle locale face aux grands enjeux de notre planète (dérèglement climatique, crise énergétique, perte de la biodiversité, enjeux de solidarité).

Si vous souhaitez venir à l'ensemble ou un seul des RDV, merci de vous inscrire par mail à : ombeline.laurent@village-factory.net

Développement du Réseau : Un nouveau Vill@ge Factory est en préparation sur la communauté de communes voisine LBN, en complémentarité de celui d'Asnières (accueil de coworkers des grandes villes en résidence temporaire pour leur permettre de souffler à la campagne et réfléchir à leur projet professionnel).

Les groupes WhatsApp pour communiquer en instantané :

- Si vous voulez recevoir des nouvelles de Vill@ge Factory ou faire passer une info à tous les adhérents inscrits : groupe «Membres Village Factory» ;

- Pour le Factory L@b : groupe «Imprimante 3D» ;

- Pour le coworking : groupe «Coworkers Village Factory»

- Pour les ateliers Résilience et les réflexions qui tournent sur cette thématique : groupe «Résilience Village Factory»

-

Deux nouveaux groupes sont construction, ouverts à toutes et tous :

- Pour proposer ou chercher du covoiturage sur des petits trajets en local, réguliers ou instantanés : groupe «covoiturage local VF»

- Pour faire du troc, proposer ce qui ne vous sert plus ou déposer une demande : groupe «Troc Village Factory»

Pour vous inscrire, faire une demande par WhatsApp à : IsaCG - 06 89 11 88 51, en précisant votre nom et le/les groupes qui vous intéressent.

Retrouvez les tarifs du coworking, le calendrier des formations et l'actualité de notre tiers-lieu, sur notre site internet : <http://www.asnieres.village-factory.net>



SIVOS : réunion du 12 novembre 2019

Effectif rentrée scolaire 2019-2020 : 84 enfants

38 élèves à Poillé,

46 élèves à Fontenay.

La provenance des enfants est : Asnières : 17 enfants

Fontenay : 26 enfants

Poillé : 33 enfants

Extérieurs : 8 enfants

(2 Auvers-le Hamon/1 Juigné /4 Avesse/ 1 Chevillé)

L'équipe enseignante en place est ainsi composée :

Ecole de Poillé sur Vègre :

Mesdames DUPRÉ Magdalena, Directrice et FUZEAU Joséphine.

Ecole de Fontenay sur Vègre : Mesdames JULIENNE Maéva et WATHIER Mélanie. Hélène ROUSSEL remplace Magdaléna DUPRÉ en décharge.

Prise en charge des cartes de transport

Les membres du SIVOS de la Vègre participent à la prise en charge des cartes de transport. Cette année, le coût de la carte de transport est de 55€ par élève. Après en avoir délibéré, les membres présents, décident de renouveler cette prise en charge pour l'année scolaire 2019-2020 dans le but d'aider les familles.

Conseil d'école : réunion du 7 novembre 2019 à Asnières (extraits)

VOTE DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DES ÉCOLES

Les modifications apportées au règlement intérieur de l'année passée ont été lues :

- L'inscription est enregistrée par le directeur, sur présentation du certificat d'inscription délivré par le maire de la commune où vit l'enfant.
- L'obligation d'instruction entraîne une obligation d'assiduité durant les horaires de classe. Elle peut être assouplie pour un enfant de petite section, si les personnes responsables de l'enfant le demandent (aménagement du temps de scolarisation).

PLAN PARTICULIER DE MISE EN SÛRETÉ (PPMS) ET EXERCICES INCENDIE

L'exercice d'intrusion (confinement) a été réalisé à l'école de Fontenay le 17 octobre.

A Poillé, l'exercice d'intrusion (évacuation) a eu lieu le même jour.

L'exercice a été réalisé avec sérieux et rapidité. Une discussion a été menée avec tous les élèves ensuite. Cela permet de rappeler les règles de cet exercice et de répondre à toutes les questions des élèves.

L'exercice incendie à Fontenay s'est déroulé le jeudi 10 octobre.

A Poillé, il a eu lieu le vendredi 11 octobre.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS ANNUELLES

- Marché de Noël : vendredi 20 décembre dans la salle de Fontenay.
- Fête des écoles : vendredi 19 juin, le lieu reste à définir.

*Les membres de la Commission Communication –
Bulletin Municipal et l'ensemble des Conseillers municipaux
vous souhaitent de*

Joyeuses ★ ★ ★
FÊTES

les Croqueurs de pommes de
MAINE-PERCHE

300
variétés
de pommes,
poires, prunes,
cerises, coings, etc.

BOURSE
aux
GREFFONS

greffe sur table

a partir de 10 €

Dimanche 16 Février 2020
ASNIERES-SUR-VEGRE
Salle de la MARBRERIE

en partenariat avec l'Association Patrimoine d'Asnières
ASNIERES.patrimoine@wanadoo.fr tél 02 43 92 40 47

Samedi 14 Mars



**Bal costumé – Carnaval
du Comité des Fêtes
à la Salle de la Marbrerie**

*Jean-Pierre BOURRELY Maire
et le Conseil Municipal d'Asnières sur Vègre
seraient très honorés de votre présence lors de
la cérémonie des vœux
qui se déroulera le Dimanche 12 Janvier 2020
à partir de 10h30 à la Salle de la Marbrerie*

**Le Cercle du Vieux Pont
organise un**



**Samedi 7 Mars après-midi et
Dimanche 8 Mars**

Samedi 25 et Dimanche 26 Avril
La Javasnieres
fête ses



30-31 Mai et 1^{er} Juin 2020
Exposition photos

PHOT' EXPO ASNIÈRES

A2P 72

**ASSEMBLEES GENERALES DES
ASSOCIATIONS**



07 Janvier 2020: Génération Mouvement
11 Janvier 2020 : La Javasnieres
18 Janvier 2020 : Comité des Fêtes
19 Janvier 2020 : A2P72
25 Janvier 2020 : Association du Patrimoine

MAIRIE : 2 rue du Lavoir, 72430 Asnières-sur-Vègre. Tel. : 02.43.95.30.07 / Fax : 02.43.92.41.38

Mail : mairie.asnieressurvegre@wanadoo.fr - Site : www.asnieres-sur-vegre.fr

Ouverture du secrétariat : le mardi de 9h -12h, jeudi de 14h - 16h30 et vendredi de 14h - 16h30

Permanences des élus

Mardi 16h - 19h (P.STERNBERGER) Jeudi 14h - 17 h (R.MONCEAUX) Vendredi 14h - 17h30 (J-P.BOURRELY)